



SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

RAPPORT

D'ACTIVITÉS

2022



EDITO



Une profonde prise de conscience des enjeux énergétiques de demain s'est amorcée dans l'esprit de tous.

Quand l'énergie facile d'hier n'est plus, l'accompagnement du syndicat prend tout son sens pour les collectivités et les acteurs de l'énergie. Face à l'envolée inédite des prix, le SE60 a joué, tout au long de l'année, un rôle crucial.

D'une part auprès des collectivités pour apporter de rapides solutions et agir sur la réduction de leurs consommations. Le SE60 a intensifié ses actions en faveur de la rénovation des équipements et des installations énergivores. En plus de l'amplification des opérations pour augmenter la résilience des territoires, le syndicat a maintenu son barème financier, engendrant un niveau d'investissement record.

D'autre part, en donnant suite aux nombreuses sollicitations de ses partenaires et institutions pour répondre aux interrogations et craintes : expliquer le contexte énergétique, donner des points de repères, proposer des pistes d'actions, faciliter le passage à l'action...

Ces changements de vision de l'énergie nous amènent à nous adapter et réviser nos politiques. Continuons ensemble à relever les défis de demain pour l'intérêt public.

Éric GUÉRIN,
Président du SE60

CHIFFRES CLÉS 2022



CONCESSION

4949

km lignes HTA

4703

km lignes BT

5176

postes de transformation

Données concession 2021



TRAVAUX

22,06

M€ TTC
de travaux lancés

257

chantiers réalisés



ÉCLAIRAGE PUBLIC

6,4

M€ TTC de
travaux lancés

116

chantiers réalisés



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

324

transferts de compétence
MDE-EnR

+22 opérations de
télégestion

MOUV'OISE



141

bornes en service

200

charges par jour

104 communes adhérentes

ACHATS D'ÉNERGIE



ÉLECTRICITÉ

415

adhérents

7014

contrats

140

GWh

GAZ

126

adhérents

884

contrats

141,5

GWh

GLOSSAIRE / ACRONYME

ACTEE : Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique.

ADEME : Agence de la transition écologique.

ANCT : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

AODE : Autorité Organisatrice de Distribution d'Électricité.

ARENH : Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique.

CRAC : Compte Rendu d'Activités de la Concession.

DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local.

EnR : Énergie Renouvelable.

EP : Éclairage Public.

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale.

EPE : Étude de Planification Énergétique.

FACE : Fonds d'Amortissement des Charges d'Électricité.

FNCCR : Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies.

IRVE : Infrastructure de Recharge pour Véhicule Électrique.

MDE-EnR : Maîtrise de la Demande en Énergie - Énergie Renouvelable.

NOME : Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité.

SLE : Secteur Local d'Énergie

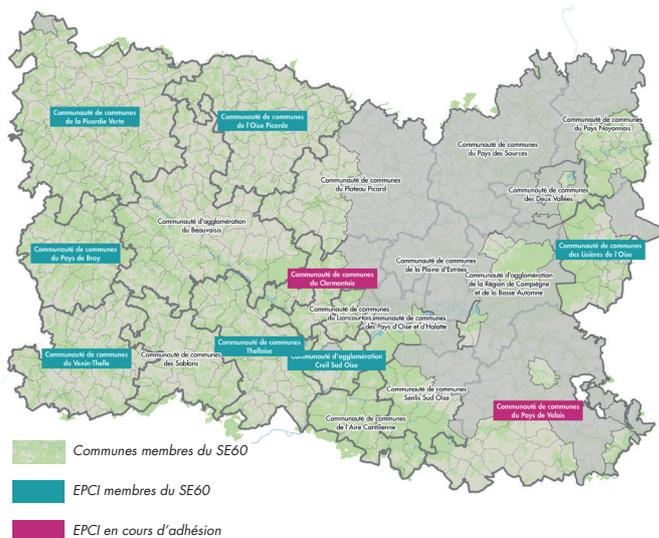
PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial.

PPI : Programmation Pluriannuelle d'Investissement.

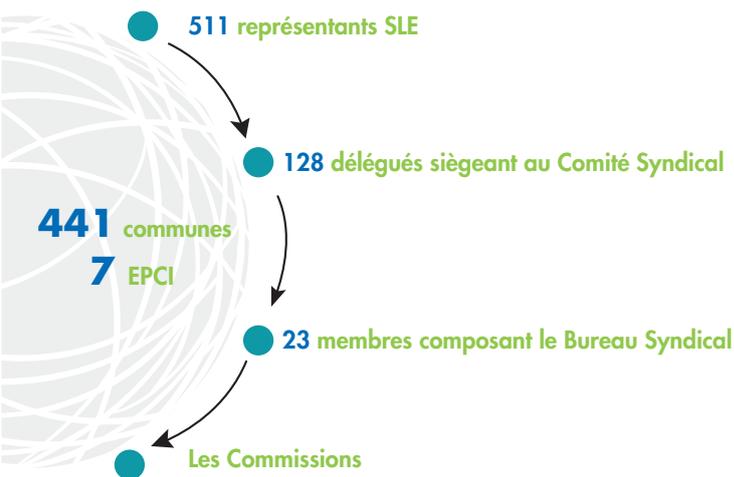
TCFE : Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité.

UNE ANNÉE DE RENCONTRES AVEC LES ÉLUS, LE SE60 AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES COLLECTIVITÉS

LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES AU SE60



FONCTIONNEMENT DES INSTANCES ET DE LA GOUVERNANCE DU SYNDICAT



au 31 décembre 2022

Le Syndicat d'Énergie de l'Oise est un EPCI regroupant 441 communes et 7 communautés de communes/d'agglomération (au 31/12/2022).

Les 441 communes adhèrent de facto à la compétence fondatrice du syndicat : l'organisation du service public de distribution d'électricité.

Les membres du SE60 peuvent adhérer à des compétences à la carte telles que les travaux de rénovation de l'éclairage public, la maîtrise de la demande en énergie des bâtiments publics, la production d'énergies renouvelables...

2 NOUVELLES ADHÉSIONS EN 2022



+2 EPCI adhérents en 2022



Officiellement membre du SE60, la Communauté d'agglomération Creil Sud Oise a transféré la compétence « Maîtrise de la Demande en Énergie et Énergies Renouvelables » (hors travaux). Tout comme la Communauté de communes du Vexin-Thelle qui, de surcroît, a transféré la compétence « Travaux neufs d'éclairage public non liés aux travaux sur le réseau électrique ». Ces transferts de compétences concernent uniquement leur patrimoine.

Le comité syndical du SE60 a délibéré favorablement à la demande d'adhésion des Communautés de communes du Pays Clermontois et du Pays du Valois qui pourront transférer des compétences en 2023.

10 RÉUNIONS D'INSTANCES...

Après deux années perturbées par la crise sanitaire, les instances se sont toutes déroulées en présentiel et ont rassemblé à 10 reprises les élus :

- 3 réunions de Bureau
- 3 réunions de Comité syndical

Les commissions sont un moment privilégié d'échanges et de travail entre les élus et les services du SE60 et de ses partenaires. Cette année, les commissions suivantes se sont réunies :

- 1 Commission Concession : présentation du CRAC
- 3 Commissions d'Appel d'Offres (Avenant travaux et Marché GAZ)

... ET 11 RÉUNIONS DE SECTEURS LOCAUX D'ÉNERGIE

251 élus rencontrés

11 conseillers départementaux présents

Plus de 250 élus ont participé aux réunions de Secteur Local d'Énergie (soit 31% de taux de participation), organisées par le SE60 entre le 28 mars et le 16 mai 2022.

Objectif : Proposer des solutions aux collectivités face à la hausse des prix de l'Énergie.

L'investissement pour réduire les consommations énergétiques est l'un des facteurs clés :

- Rénovation du parc d'éclairage public,
- Rénovation des bâtiments publics, installation de systèmes de pilotage (Télégestion)...,
- Investissements d'avenir grâce à l'installation de sites de production EnR.



16 SECTEURS LOCAUX D'ÉNERGIE



L'ENTENTE HAUTS-DE-FRANCE : UNE FORCE OPÉRATIONNELLE AU SERVICE DE NOS TERRITOIRES



Les syndicats d'énergie de l'Aisne, du Cambrésis, de la Flandre, de l'Oise et de la Somme forment une entente régionale, avec l'ambition partagée de **concrétiser les projets territoriaux**.

Cette dynamique permet de répondre collectivement à des projets ou appels à manifestations d'intérêt tels que le programme ACTEE et de mettre en œuvre des actions mutualisées.

UNE ENTENTE SOLIDAIRE AVEC DE L'INGÉNIERIE ET DES OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION

2210 communes

34 intercommunalités

1,9M d'habitants

Le développement de stratégies communes et le partage de connaissances de chacun permet de développer un socle commun d'informations pour des politiques cohérentes en matière de transition énergétique, de position vis-à-vis des concessionnaires et en matière de développement de mobilité décarbonée.

Des moyens techniques, financiers et humains pour la réalisation de travaux liés aux réseaux, à l'énergie et à la transition énergétique sont mutualisés. Pour autant, chaque syndicat déploie des compétences adaptées aux besoins de son territoire.

Exemples d'actions communes en 2022 : candidatures mutualisées au programme ACTEE, LUM'ACTE..., signature conjointe de conventions (expérimentation de l'outil CAPTEN avec Enedis, Manifeste de CORBI avec GRDF...), création de compte twitter et LinkedIn, stand commun au congrès FNCCR...



20 juillet - Réunion de l'entente : Mutualiser nos forces dans la mise en œuvre d'actions conjointes et concertées pour encore mieux défendre les intérêts des collectivités, en relayant les problématiques locales aux niveaux régional et national.



ZOOM

38ÈME CONGRÈS DE LA FNCCR DU 27 AU 29 SEPTEMBRE À RENNES



Signature du Manifeste de CORBI

Organisé par la FNCCR, le salon a réuni plus de 3 000 élus locaux et décideurs publics autour des thématiques de l'énergie et a mobilisé plus d'une centaine d'exposants. Il se déroule tous les deux ans et est un rendez-vous structurant pour les acteurs majeurs de l'énergie.

Le SE60 a participé au congrès et a coordonné la première représentation du « Territoire d'Énergie Hauts-de-France » en tant qu'exposant.

L'évènement a permis entre autre de renforcer les liens avec les partenaires, de participer à 23 ateliers et tables rondes, de rencontrer ses homologues, d'échanger des pratiques...



g à d : Michel Boquet (Savignies), Alain Levasseur (St Germer de Fly), Jean-Paul Douet (Montagny Sainte Félicité) et Jean-Jacques Anthéaume (Abbecourt).



g à d : Marianne Laigneau Présidente du Directoire d'Enedis, Emmanuel Dugay Adjoint Oise du Directeur Territorial Enedis Picardie, Eric Guérin, Yves Delaby Directeur Territorial Enedis Picardie et Véronique Pauly Directrice Régionale Enedis Picardie.

4 « temps forts » au stand TE HDF

dont les signatures :
- de la convention « drône » entre Enedis et le SE60
- du Manifeste régional pour le biométhane injecté entre GRDF et l'entente TE HDF.

39 syndicats d'énergie rencontrés

70 élus et agents ont constitué la délégation de l'entente HDF dont 22 du SE60



L'équipe du SE60 présente au congrès.

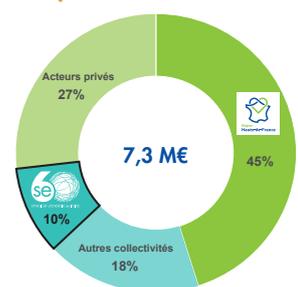
UN CADRE D'INTERVENTION ELARGI ET DES SOURCES DE FINANCEMENT DIVERSIFIÉES

Le syndicat a élargi, ces dernières années, son champ d'intervention en faveur de la transition énergétique de ses collectivités. La crise énergétique sans précédent de 2022 a fortement amplifié l'activité du syndicat, ce qui a conduit à une recherche accrue de nouveaux modes d'interventions.

L'année marque un tournant pour le SE60 avec la mise en œuvre de projets photovoltaïques en tant que maître d'ouvrage. Il s'agit d'une première opération, amenée à se multiplier, avec d'autres chantiers « EnR » menés par le syndicat, pour le compte de ses collectivités.

Le SE60 s'engage activement à mobiliser des solutions adaptées à ses membres pour répondre efficacement à l'augmentation de leurs demandes et concrétiser leurs projets.

S'ENGAGER DANS DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR



La SEM Energies Hauts de France soutient les projets d'énergies renouvelables dans la région au bénéfice du développement du territoire.

Une ambition partagée par le SE60 qui devient le deuxième actionnaire majoritaire lors de son entrée au capital à hauteur de 750 000€.

Cette opération, en cohérence avec les orientations du syndicat prises en 2022, ouvre de nouvelles perspectives d'actions locales.

MOBILISER DES DISPOSITIFS FINANCIERS INNOVANTS



La Banque des Territoires contribue à la réalisation de travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics via des avances remboursables avec le Dispositif Intracting. Ce plan de financement innovant consiste à réaliser des travaux de performance énergétique générant des économies d'énergie avec un temps de retour sur investissement de l'ordre de 13 ans.

L'opération vise à atteindre à coût nul pour la collectivité, qui gagne une capacité d'investissement supplémentaire et peut ainsi augmenter son ambition.

Pour en bénéficier, le SE60 accompagne la collectivité dans la définition d'un programme de travaux de rénovation énergétique, établi à partir des diagnostics des bâtiments.

DIVERSIFIER LES SOURCES DE FINANCEMENT



98k€ ACTEE 3 - Séquoia

Pour la troisième année consécutive, le SE60 est lauréat du programme national ACTEE, porté par la FNCCR, aux côtés du SIECF et de la FDE80.

Au total, près de 550k€ de dotation ont permis au syndicat de financer 3 postes de chargés d'opérations, du matériel pour l'analyse thermique (caméra, capteurs...), le développement de logiciels de suivi des consommations...

Le syndicat poursuit ses candidatures mutualisées dès l'ouverture de nouveaux programmes en 2023 : Lum'Acte, Eff'Acte, Actee+...



2,1M€ de dotations au total

La Préfecture de l'Oise attribue les enveloppes du Plan France Relance dédiées à accélérer la décarbonation des territoires. Le SE60 a mobilisé pour les projets de ses collectivités :

- 1,9 M€ de DSIL pour les travaux de production photovoltaïque.
- 252 k€ de FACE pour l'installation de 21 bornes.



1,2M€ de dotations au total

Le Conseil Départemental de l'Oise est un partenaire financier indispensable pour soutenir les niveaux d'investissements des collectivités. En 2022, le SE60 a mobilisé pour leur compte :

- 368 k€ pour les travaux réseaux électriques.
- 865 k€ pour la rénovation de l'éclairage public.
- 15 k€ pour l'installation des bornes de recharge Mouv'Oise.



Annoncé en août 2022 par la Première Ministre, le Fonds Vert est un dispositif visant à accélérer la Transition Écologique dans les territoires. L'un des axes d'action concerne la rénovation des parcs d'éclairage public.

En tant que maître d'ouvrage, le syndicat a déposé 29 dossiers pour le compte de ses adhérents. Ces dotations permettront de réduire le reste à charge des collectivités.

SATISFAIRE LE PLUS GRAND NOMBRE DE COLLECTIVITÉS

Avec des recettes à un niveau constant, le SE60 a renforcé son soutien aux collectivités dans l'accélération des rénovations, sources d'économies d'énergies.

Pour cela, le syndicat a augmenté ses taux de subventions imputées sur ses fonds propres. Cette mesure, exceptionnelle et limitée dans la durée, doit profiter au plus grand nombre. Une commission d'attribution, mise en place en 2023 après le recensement obligatoire des travaux, permettra après accord de financer et planifier les opérations.

Ces nouvelles modalités de programmation sont indispensables pour aider le maximum de collectivités dans leurs projets.



AGIR POUR UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ÉQUITABLE ET COHÉRENT

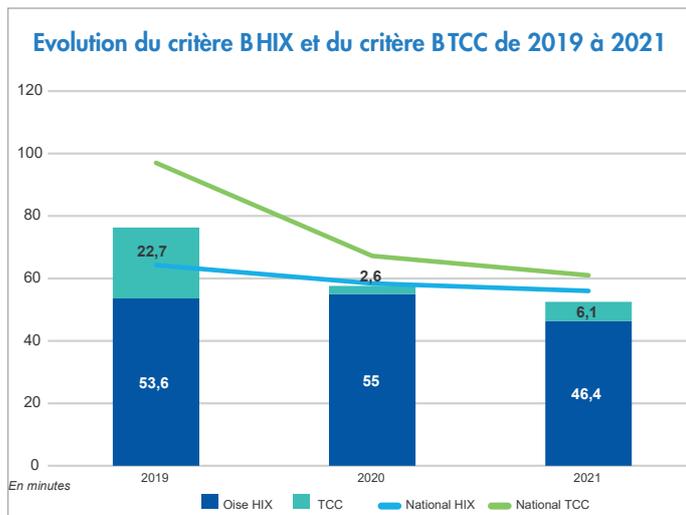
LA CONCESSION

La mission de « Contrôle de la concession », inscrite dans les compétences obligatoires du SE60, est le cœur de métier du syndicat. Elle consiste à suivre et évaluer l'activité de service public de la distribution d'électricité que le syndicat a déléguée au concessionnaire Enedis à travers du contrat de concession.

Tout au long de l'année, l'équipe vérifie que les moyens et les investissements répondent aux enjeux d'amélioration de la performance et de développement du réseau électrique.

Le Critère B est l'un des indicateurs qualitatifs de l'énergie, il mesure le temps moyen de coupure subi par utilisateur dans l'année.

En plus d'être meilleur que la moyenne nationale (52,5mn contre 61mn au national), il est en nette amélioration **-15% par rapport à 2020 pour le critère BHIX et -9% pour le BTCC.**



HIX : Hors Incidents eXceptionnels ; TCC : Toutes Causes Confondues



PILOTAGE DU PROJET NATIONAL D'OPTIMISATION DES MISES A JOUR CARTOGRAPHIQUES DES FILS NUS

Le SE60 et Enedis ont défini une méthodologie de mise à jour des inventaires techniques et comptables relatifs au réseau BT en Fils Nus.

La fiabilité cartographique est essentielle pour la programmation travaux avec des enjeux patrimoniaux et financiers (article 8).



Conférence Départementale Loi NOMÉ

Favoriser la coordination des travaux sur le territoire entre les autorités concédantes et les concessionnaires.

Novembre - à la Préfecture de Beauvais

Présentation du CRAC

Enedis et EDF ont présenté les données patrimoniales, les investissements réalisés et les éléments relatifs à la fourniture d'électricité.



Novembre - à la Direction Régionale d'Enedis

TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les 257 chantiers de l'année représentent 22,06 M€ TTC d'OST (Ordre de Service Travaux). Le montant total des travaux réseaux enregistre **une hausse de +1,2M€ par rapport à 2021.**

Le montant moyen par affaire est stable pour les travaux de mise en souterrain avec une moyenne de 255k€. Celui de l'éclairage public est en hausse, passant de 42k€ à 55k€ en moyenne par affaire.

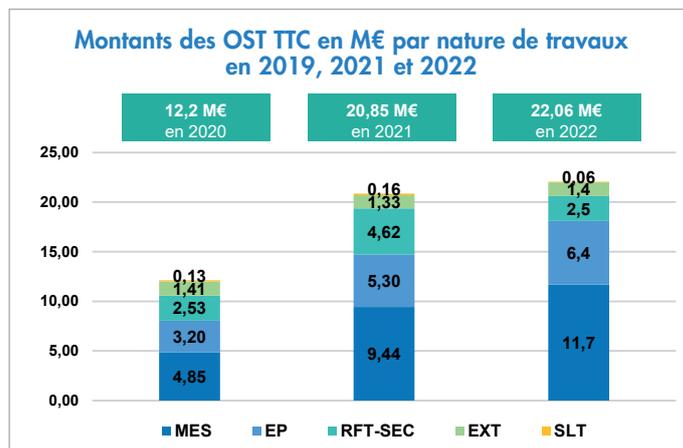
Le montant des travaux de mise en souterrain a fortement augmenté : +2M€ par rapport à 2021, celui des renforcements et de sécurisation sont en baisse -2,1M€.



Tillé : Travaux de mise en souterrain du réseau électrique et de rénovation de l'éclairage public - Rue de la Liovette

Le pôle réseaux a mis en œuvre le nouveau marché à bons de commande 2022-2025. Pour être au plus juste de la réalité terrain et des besoins de nos membres, un avenant a été conclu notamment pour optimiser les délais de réalisation.

Les entreprises attributaires CAGNA, CITEOS, EIFFAGE, INEO, LESENS et STPEE se répartissent les chantiers selon 12 lots géographiques.



AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES PARCS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

6,4 M€ DE TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

+1,1M€ de hausse de travaux EP par rapport à 2021

+7 transferts de la compétence travaux de rénovation EP

6 200 points lumineux rénovés en 2022

Les communes de Venette, Saint-Vaast-les-Mello, Noyon, Nogent-sur-Oise, Nanteuil-le-Haudouin, Laigneville, Guignecourt ont transféré la compétence optionnelle de « travaux d'investissement de rénovation de l'éclairage public ».

424 communes membres confient la rénovation de leur parc d'éclairage au syndicat, représentant la gestion de plus de 70 000 points lumineux. Un tiers du parc a été rénové et modernisé en s'équipant de Led.

7 EPCI ont transféré la compétence EP suite à leur adhésion au SE60. Leur parc d'éclairage bénéficiera d'un inventaire financé par le programme Lum'Acte dont le SE60 est lauréat (voir encadré gris ci-dessous).

Les demandes de travaux de rénovation de l'éclairage public se sont intensifiées, les programmations sont obligatoires.

L'éclairage public représente 20% des dépenses énergétiques des collectivités locales (source Ademe). Les travaux de rénovation permettent de baisser de 26% ses consommations en moyenne.

Pour contribuer à l'accélération de la transition énergétique des collectivités et les accompagner face à la hausse des prix, le syndicat a fortement réévalué le barème de ses subventions, en proposant **jusqu'à 80% de prise en charge du montant des travaux (financement SE60 et CD60)**.

Le service a dû faire face à un afflux de demandes de travaux qu'il n'est pas possible de réaliser sans programmation préalable. Le recensement des projets travaux envoyé en début d'année permet de programmer et coordonner, sous deux ans, les futurs chantiers.

FOCUS : Ma commune peut-elle procéder à l'extinction de son éclairage public ?



Face à l'envolée des prix de l'énergie, les communes ont été contraintes de prendre de rapides décisions, dont celle de procéder ou non à l'extinction de leur éclairage sur une période de la nuit.

Pour aider ses membres à la décision, deux fiches sur l'extinction de l'éclairage public ont été réalisées et mises à disposition sur l'espace adhérents :

- Fiche technique sur l'extinction
- Fiche réglementaire



Votre espace adhérent SE60 :

<https://extranet.se60.fr>

LAURÉAT DU PROGRAMME LUM'ACTE

Lum'ACTE

L'éclairage public est au cœur de nombreux enjeux du territoire. Il permet de répondre aux enjeux de sécurité dans les territoires vis-à-vis des administrés et participe à l'attractivité d'un territoire. Au-delà de l'aspect sécuritaire, les citoyens sont également de plus en plus attentifs aux impacts de l'éclairage sur la biodiversité nocturne. Les nuisances lumineuses générées par l'éclairage public entraînent une fragmentation des écosystèmes et doivent donc être limitées.

De nouveaux besoins émergent dans les territoires : vidéoprotection, bornes de recharges, capteurs de bruit ou de pollution de l'air, gestion des places de stationnement... Les infrastructures d'EP peuvent être le support de ces nouveaux équipements afin de mutualiser les réseaux.

Le programme Lum'ACTE vise à accompagner les collectivités pour favoriser la prise en compte de ces enjeux et accélérer le passage à l'acte.

Au vu du contexte présenté dans le domaine de l'éclairage public, il s'agit à la fois de structurer les collectivités qui portent déjà la compétence, tout en allant chercher celles, encore isolées, qui ne sont pas sensibilisées au sujet. Le but est également d'accompagner les innovations présentes dans la filière, aboutissant à un meilleur pilotage, une appropriation locale et une optimisation de la consommation énergétique.

Source : FNCCR

ACTEE

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique

Depuis le 16 septembre 2022, les collectivités peuvent bénéficier de l'aide Lum'ACTE pour engager la rénovation énergétique de leur parc d'éclairage public.

Sous-programme spécifique du dispositif ACTEE, Lum'ACTE a pour ambition d'accélérer la rénovation de l'éclairage public en France, dans un contexte de hausse majeure des tarifs de l'énergie.

42 collectivités ont été retenues sur dossier, parmi elles : le SE60.



Le groupement, composé du SE60 et des syndicats de la Flandre et du Cambrésis, a déposé un dossier de candidature « LUM'ACTE ». Ce programme de rénovation des parcs d'éclairage public est porté par la FNCCR.

Cette **levée de fonds de 150 000€** financera :

- l'inventaire de 37 700 points lumineux dont **28 000 points pour les collectivités du SE60 (7 Communautés de communes/Agglo et 21 communes)**.
- un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) qui sera réalisé conjointement en 2023.

UN RÉSEAU PUBLIC COUVRANT LE TERRITOIRE

Le réseau de bornes Mouv'Oise, déployé depuis 2017, compte 141 bornes de recharge pour véhicules électriques dans 104 communes de l'Oise.

Le réseau est un succès : 2022 est l'année la plus fréquentée depuis sa création avec une moyenne de 200 charges par jour (contre 116 en 2021).

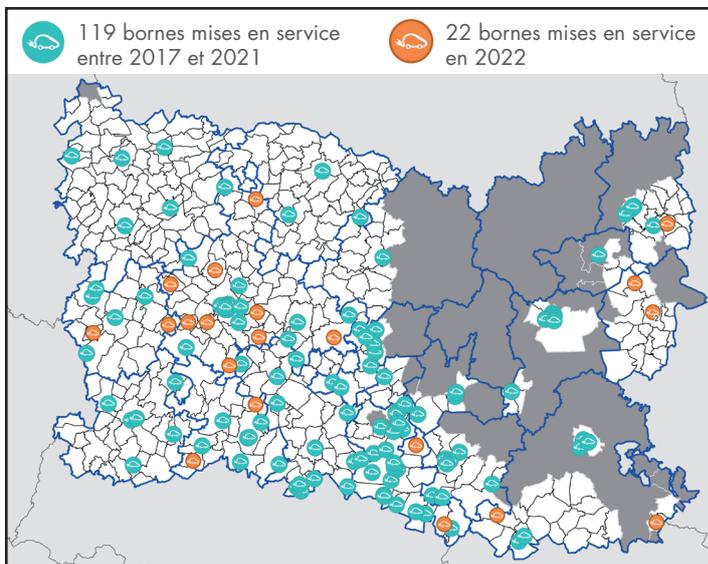
Le SE60 contribue à renforcer le maillage territorial pour répondre aux besoins, en resserrant la distance kilométrique entre chaque borne, notamment en milieu rural.

Le nombre actuel de ces infrastructures ne suffira pas à répondre aux besoins croissants des usagers de cette forme de mobilité devenue incontournable.

C'est pourquoi le SE60 a engagé une réflexion avec toutes les parties prenantes de la mobilité ainsi que les collectivités pour remettre début 2023 un Schéma Directeur qui guidera les investissements pour les prochaines années (cf. focus SD IRVE ci-après).

+ 30 bornes : une programmation 2023-2024 de 386k€

Le syndicat a obtenu un financement du FACÉ, dédié aux communes rurales : 80% de l'investissement des nouvelles installations sera pris en charge par l'Etat.



Le SE60 prendra en charge le solde des travaux. Les EPCI ou communes prendront en charge les frais de fonctionnement et supervision de 1250€ par borne pour une durée de 5 ans.

LE SE60 PILOTE ET RÉDIGE LE PREMIER SCHÉMA DIRECTEUR DES IRVE POUR L'OISE



Afin de définir les priorités d'action qui permettront de parvenir à une offre de recharge suffisante dans l'Oise, le SE60 s'est saisi des prescriptions établies par l'article 68 de la loi d'orientation des mobilités pour porter un Schéma Directeur IRVE à l'échelle départementale.

Initié en juin 2022, ce schéma directeur est un outil indispensable à la mise en œuvre de la politique mobilité des communes et EPCI et des plans d'actions des PCAET. Il permet d'éviter des erreurs d'emplacement de bornes et détermine le nombre et la puissance de points de charge accessibles au public à installer, ainsi que le modèle économique (public ou privé) à privilégier.

Son élaboration a réuni un ensemble de partenaires institutionnels dont Enedis, la DDT60 et le Cerema ainsi que les élus du territoire au travers de 6 ateliers de concertation.

Les opérateurs privés ont également été associés à ce schéma, afin d'assurer une vision partagée du SDIRVE, et permettant ainsi une bonne coordination du déploiement de points de charge dans l'Oise.

Ce travail partenarial a abouti lors du Comité Syndical du SE60 du 13 décembre 2022 à l'approbation à l'unanimité d'une stratégie visant le déploiement d'environ 11 300 nouveaux points de charge d'ici 2030, mené conjointement entre le SE60 et ses partenaires publics et privés.



Ateliers de concertation pour un déploiement coordonné et cohérent



ADAPTER LA STRATÉGIE DU GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ A LA CONJONCTURE

Un contexte de forte hausse des prix de l'Énergie

En 2022, le prix de l'énergie a connu une augmentation sans précédent, atteignant plus de 1 200€/MWh en août. Cette hausse exceptionnelle a été largement médiatisée, attribuée à diverses raisons telles que la guerre en Ukraine, les stocks de gaz et la disponibilité du parc nucléaire...

Cette volatilité des marchés a impacté les prix du groupement d'achat d'électricité et de gaz et donc les budgets énergies des membres.

Stratégie d'achat du groupement

Le SE60, en tant que coordonnateur du groupement depuis plusieurs années, gère toutes les étapes d'achat pour ses adhérents. Dans ce cadre, le syndicat gère la rédaction du marché, collecte les besoins de consommations, analyse les offres, réunit la commission d'appel d'offres, attribue, notifie et suit les marchés. Chaque adhérent conserve la gestion et l'exécution de ses contrats.

La procédure d'achat du groupement s'effectue par tranche, cela signifie que le volume est acheté en plusieurs fois. Une stratégie qui permet de lisser les risques et d'acheter, pour le marché électricité, une part du volume au prix ARENH (entre 42€ et 46€ du MWh).

Pour prendre les meilleures décisions d'achat et contrôler au mieux les coûts face à la hausse des prix, le SE60 suit quotidiennement les cours de l'électricité et du gaz, nécessitant ainsi une connaissance fine des marchés de gros de l'énergie.

Une vigilance particulièrement accrue a été exercée en période de tension pour contenir l'envolée des prix et assurer une gestion optimale. Malgré tous ces efforts, le groupement n'a pas pu s'affranchir de l'explosion des prix sur les marchés européens. Les prix 2023 du groupement sont en forte hausse, à l'image du national.

Un accompagnement renforcé pour assurer la visibilité des budgets

Afin de faire face à la hausse des prix de l'énergie, l'État a mis en place divers dispositifs tels que le bouclier tarifaire, l'amortisseur et le filet de sécurité.

Pour aider les membres du groupement à comprendre et à bénéficier de ces dispositifs sans quitter le groupement, le SE60 a adapté ses notes d'information en fonction de l'éligibilité de chacun. Cette

approche vise à assurer la visibilité des budgets énergétiques des 7 898 sites gérés.

En parallèle, le syndicat a développé un plan de sobriété et d'efficacité énergétique, diffusé aux adhérents, proposant des alternatives pour optimiser leurs consommations d'énergies (cf. focus page 7).



MARCHÉ ÉLECTRICITÉ 2022-2023

fin au 31/12/23

- 415 adhérents, 7014 sites, achat de 140 GWh.
- Combinaison prix marché et prix ARENH (entre 42 et 46€/MWh)
- Prix 2023 : **x 1,8**
- **Marché** : mise en place des dispositifs selon éligibilité pour chaque adhérent.
- Fournisseurs :
 - Lot 1_Sites > 36kVA : EDF
 - Lot 2_Sites ≤ 36kVA : ENGIE ou EDF si retour aux TRV



MARCHÉ GAZ 2023-2025

fin au 31/12/25

- 126 adhérents, 884 sites, achat de 141,5 GWh
- Le prix est fixé par tranche, stratégie d'achat à la pointe.
- Prix 2023 : **x 3**
- **Marché** : mise en place du nouvel accord cadre et lancement du marché pour une fourniture au 1^{er} janvier 2023
- Nouveau fournisseur : Gaz de Bordeaux

MARCHÉ ÉLECTRICITÉ : un retour aux TRV pour 143 communes



L'un des dispositifs d'urgence mis en place par l'État concerne les sites ≤ 36kVA du lot 2 du groupement : un retour aux Tarifs Réglementés de Vente (TRV).

Le SE60 a négocié avec ENGIE et EDF pour un retour aux TRV en masse de 1250 sites répartis sur 143 communes au 1^{er} janvier 2023 (pour un volume de 11 GWh).

Cette démarche, complexe et réalisée dans un délai très court, est effective jusqu'au 31 janvier 2024.

Les autres membres du groupement ont bénéficié, selon leur éligibilité, de l'amortisseur, du bouclier tarifaire... contenant la hausse à x1,8.

MARCHÉ GAZ : un changement de fournisseur



Le marché 2023 a été lancé et attribué en pleine tourmente. Dans ce contexte, seuls 2 fournisseurs ont répondu à la consultation.

En septembre, le syndicat a réuni les adhérents du marché pour présenter le nouveau fournisseur Gaz de Bordeaux et expliquer la constitution du prix 2023 (x3).

Les tendances des marchés sont à la baisse au 1^{er} semestre 2023, les clics pour la fourniture 2024 et 2025 ont donc démarré pour assurer un prix inférieur à celui de 2023.

Une tendance 2024 actuellement à la baisse mais fragile et incertaine

Une baisse des prix sur le 1^{er} semestre 2023 est enregistrée mais de nombreux facteurs d'incertitude persistent (sécheresse, disponibilité du parc nucléaire, pénurie de gaz...).

Le groupement d'achat du syndicat permet toutefois de garantir

un contrat de fourniture, à l'heure où les fournisseurs freinent à répondre aux appels d'offre.

Le SE60 met tout en œuvre pour obtenir les prix les plus adaptés au marché dont les prix « d'avant » crise ne reviendront pas.

14 EPCI adhérents au suivi de planification

11 communes lauréates accompagnées

60 projets accompagnés

10 ateliers citoyen, animations stand...

ACCOMPAGNEMENT DÉDIÉ AUX EPCI POUR METTRE EN ŒUVRE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Après avoir contribué à l'élaboration des PCAET, l'ingénierie du SE60 est proposée aux intercommunalités pour les accompagner à la mise en œuvre des actions identifiées et d'en suivre l'impact sur le bilan énergétique territorial.

Le syndicat poursuit son implication au sein des EPCI grâce au service de « Suivi à la planification et accompagnement à la mise en œuvre des actions ». Ces conventions, conclues sur 6 ans, avec 14 EPCI (+3 en 2022), incluent un programme de travail annuel personnalisé avec du temps de mise à disposition des deux chargés de planification du SE60, intégralement pris en charge par le syndicat.

Ces conventions permettent de mettre en œuvre tout un panel d'actions personnalisées (conseils sur les projets énergétiques, animation de réunions et d'ateliers, aide à l'usage d'outils informatiques dédiés, mise en réseau avec les acteurs de l'énergie,...).

En parallèle de ces missions, le service planification poursuit son travail d'animation territoriale et de mise en réseau des acteurs pour le compte de l'ensemble du territoire : élaboration du SD IRVE (cf. page 8), organisation de webinaires et ateliers de travail sur les EnR, participation à des groupes de travail régionaux... sont autant de projets qui bénéficient aux EPCI.

Coopération public-public : plan de solarisation du patrimoine de la CA du Beauvaisis et de la ville de Beauvais



Pour avancer vers les objectifs fixés dans son Plan Climat, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis a fait appel à l'ingénierie du SE60, au travers d'un plan de solarisation.

La première étape de ce plan est de couvrir plusieurs sites du patrimoine de la ville de Beauvais et de l'intercommunalité en panneaux solaires.

La pré-qualification des sites les plus favorables a été faite par le SE60, dégagant un **potentiel de 150 sites, pour plus de 50 000 m² de gisement solaire.**

Cette coopération public-public avec la CAB vise à bâtir un projet de territoire autour de plusieurs axes :

- Développer les énergies renouvelables par et pour le territoire,
- Relocaliser les bénéfices économiques de ces projets,
- Mobiliser les acteurs autour de ces projets pour en faciliter l'appropriation (collectivités, citoyens...),
- Permettre la création d'emplois locaux non délocalisables, autour de ces énergies.

Le développeur a été retenu, en février 2023, à l'issue de l'Appel à Manifestation d'Intérêt. Il s'agit d'un groupement rassemblant la SEM Energies Hauts de France (cf. page 5), l'installateur Sunelis et le bureau d'études technique KDE Energy.

Les trois entreprises de ce groupement auront donc à leur charge le développement, l'investissement, la construction et l'exploitation/maintenance des panneaux solaires.

ACCOMPAGNEMENT DÉDIÉ AUX COMMUNES LAURÉATES DU DISPOSITIF DU SE60 « DEMAIN NOTRE COMMUNE »

Fort de son expérience avec les intercommunalités et à la demande des communes, le syndicat a développé une offre d'accompagnement spécifique aux communes qui souhaitent accélérer leur transition énergétique à l'échelle communale.

L'expérimentation « Demain Notre Commune » apporte un appui d'ingénierie aux communes lauréates d'un Appel à Manifestation d'Intérêt : celles-ci ont été retenues car elles souhaitent structurer une démarche globale de Transition Énergétique à l'échelle de leur commune et mener des projets innovants (exemple : photovoltaïque en autoconsommation collective avec les citoyens), ou parce qu'elles ont exprimé un besoin en matière d'animation auprès de la population.

L'atelier « Nous sommes en 2035 à Pierrefonds » a abouti à la création d'un collectif citoyen.



Le SE60 a animé un atelier de prospective, qui a réuni une dizaine d'élus et plus d'une trentaine de citoyens, et permis d'établir une feuille de route partagée de Transition Énergétique et Écologique à l'échelle de la commune.

Fort de cette mobilisation, les élus ont souhaité favoriser l'émergence d'un collectif citoyen. Le SE60 a alors sollicité le « Réseau Transition Hauts-de-France » avec qui il a organisé une réunion permettant la création d'un tel collectif dans la commune, et qui a désormais pour projet le montage d'un tiers-lieu et la création de jardins partagés.

Convention avec Enedis : expérimentation de l'outil CAPTEN HTA



Après une première phase de test sur « CAPTEN BT » en 2020, le Syndicat d'Énergie de l'Oise a fait partie des territoires qui ont pu tester en avant-première l'outil « CAPTEN HTA », développé par Enedis.

CAPTEN est un outil cartographique qui présente les capacités d'accueil des réseaux BT et HTA. Il permet d'identifier facilement les zones les plus favorables, du point de vue du réseau, pour raccorder des projets futurs (bornes de recharge et panneaux photovoltaïques notamment), sans avoir à renforcer le réseau de distribution exploité par Enedis.

Grâce à CAPTEN, les porteurs de projets obtiennent un premier niveau d'information sur l'impact du raccordement au réseau et, dans certains cas, l'estimation du coût de raccordement. L'utilisateur peut simuler plusieurs options avant de faire sa demande de raccordement définitive.

Cet outil est aujourd'hui disponible en accès libre dans le nouveau portail client des Collectivités locales, portail accessible à toute collectivité et/ou AODE après création d'un compte client.

MAÎTRISER LA CONSOMMATION ET AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

Face aux enjeux climatiques et aux enjeux économiques, les collectivités accélèrent leurs actions pour améliorer la performance énergétique de leur patrimoine.

Pour cela, le syndicat apporte aux collectivités les ressources et les

moyens pour comprendre et agir sur leurs bâtiments : diagnostics, hiérarchisation des actions prioritaires, ingénierie et conseils sont les « clés » qu'apportent le SE60 à ses adhérents pour faciliter la concrétisation de leurs projets.

RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS PAR DES ACTIONS DE SOBRIÉTÉ ET D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES

+22 transferts de la compétence MDE-EnR

+11 adhésions au service de suivi énergétique annuel

x2 le nombre d'installation de système de télégestion

Préserver les budgets de fonctionnement des collectivités, grâce à la maîtrise des consommations énergétiques des bâtiments, est l'un des objectifs du service MDE-EnR, fortement sollicité cette année.

Le service compte 3 chargés d'opérations dédiés pour répondre aux besoins des 324 communes et 7 EPCI qui ont transféré la compétence « MDE-EnR ».

Cette ingénierie permet d'élaborer avec les collectivités une stratégie de transition énergétique de leur patrimoine.

Le diagnostic énergétique des bâtiments est le préalable pour agir efficacement. Désormais annexé aux demandes de subventions, il devient un levier indispensable pour mobiliser des financements.

Le SE60 a réalisé 1300 diagnostics de bâtiments depuis 2018, permettant ainsi aux collectivités de définir leurs plans d'actions pour agir sur leurs bâtiments les plus énergivores.

Le syndicat propose depuis 2 ans un service de « suivi énergétique annuel » pour accompagner dans la durée les 28 communes qui ont adhéré, via une convention sur 6 ans, dans la mise en œuvre de leurs projets énergétiques (*suivi annuel des consommations, campagnes de mesures, conseils neutres, appui à la concrétisation des travaux...*). Ces collectivités bénéficient également des marchés massifiés conclus par le SE60.

Cette offre de service globale facilite le passage à l'action et permet aux collectivités d'être ambitieuses dans leurs projets de rénovation de leurs bâtiments publics.

La télégestion pour chauffer au bon moment ses bâtiments



L'installation d'un système de télégestion permet de programmer les températures et d'adapter le fonctionnement du chauffage à distance et selon l'occupation des bâtiments.

Ces travaux, rapides à mettre en œuvre, s'amortissent en moins de 3

ans et permettent de réduire en moyenne de 15% les consommations des bâtiments équipés.

Le SE60 a enregistré 22 demandes d'installation (*deux fois plus qu'en 2021*), portant à 55 le nombre total de systèmes de télégestion mis en service.

Retour d'expérience : rénovation thermique globale à Andeville



Les travaux de rénovation thermique de la Maison d'Assistants Maternelles, inaugurée en septembre, à Andeville ont permis au bâtiment de réduire de 66% ses consommations énergétiques.

Couplés aux travaux de sobriété de la mairie et du gymnase et de rénovation d'une partie du parc d'éclairage public, la commune évitera une dépense de 65 000€ sur sa facture d'énergie en 2023.

CONSTRUIRE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES DES COLLECTIVITÉS

Après la maîtrise des consommations, la sobriété et la performance énergétique, l'installation de « productions d'énergies renouvelables » complète la parfaite gestion énergétique des bâtiments d'une collectivité.

Présent à toutes les étapes d'un projet EnR, le SE60 peut aussi réaliser l'opération pour le compte de la collectivité.

1^{ère} installation PV sous maîtrise d'ouvrage déléguée au SE60



Etudes préalables, montages juridique, administratif, d'urbanisme, et des dossiers de financement ont été autant d'étapes clés que le SE60 a portées avec la CC Oise Picarde.

L'installation en autoconsommation des 500m² de panneaux

photovoltaïques couvre 20% des besoins de la consommation électrique de la piscine P.Loisel à Breteuil.

Mise en service début 2023, cette installation est la première d'une série de 20 projets PV qui produiront de l'électricité grâce à l'appui financier de France Relance et l'accompagnement du syndicat.



Un 1^{er} projet de réseau de chaleur par géothermie à Rieux

La géothermie est un moyen de chauffage des bâtiments qui consiste à valoriser la chaleur contenue naturellement dans le sol (*ici pour installer un champ de sondes verticales de 150 mètres*).

Le SE60 a étudié, au préalable, la faisabilité du projet avec la commune pour 4 bâtiments (*mairie, groupe scolaire, salle des fêtes et la bibliothèque*). Un forage d'essai permet de mesurer le potentiel géothermique et dimensionner au plus juste l'installation.

Les essais sont concluants, les travaux s'effectueront sous maîtrise d'ouvrage déléguée par le SE60, après la rénovation des bâtiments.



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022

UNE ANNÉE 2022 DANS LA CONTINUITÉ DU REBOND DE 2021

Le compte administratif retrace tous les paiements et encaissements de l'année 2022. Il est le reflet de l'activité de l'année et permet d'établir en fin d'année le résultat de la section de fonctionnement et le besoin de financement (ou non), corrigé des restes à réaliser, de la section d'investissement.

L'excédent de fonctionnement du budget principal est de 5,6M€, le besoin de financement de la section d'investissement de 4,7M€. Cela permet de faire face à l'augmentation des demandes et alimente les budgets annexes. La présentation ci-dessous inclut le budget général et les deux budgets annexes (*mobilité et production EnR*).

Où va l'argent ?

TOTAL DÉPENSES RÉELLES : 22 642 439,68 €

€ TTC

D'où vient l'argent ?

TOTAL RECETTES RÉELLES : 22 158 397,96 €

169 215,92 €

La concession

8 288 040,42 €

Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE)	118 863,93 €
Article 8	23 201,99 €
Audit, AMO...	27 150,00 €

Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE)	5 826 469,59 €
Redevances Enedis (R1, R2)	2 454 264,83 €
Article 8	7 306,00 €

17 672 093,93 €

Maîtrise d'ouvrage travaux réseaux

12 935 928,88 €

Investissement travaux réalisés (électrification, éclairage public, réseau téléphonique...)	17 001 918,82 €
Études éclairage public	7 826,55 €
Opérations sous mandat	662 348,56 €

Participation collectivités, subventions, frais de gestion	11 436 297,69 €
TVA / FCTVA	949 946,43 €
Récupération CEE (Certificat d'Efficacité Énergétique)	147 603,18 €
Opérations sous mandat	402 081,58 €

1 526 059,71 €

Energie

474 132,44 €

Opérations sous mandat	482 775,71 €
Travaux PV	16 938,50 €
Études énergétiques, diagnostics bâtiments, photovoltaïque	276 345,40 €
Participation SEM	750 000,00 €

Opérations sous mandat	190 289,99 €
Participation collectivités, frais de gestion ...	10 533,39 €
Subventions	252 278,72 €
Récupération CEE (Certificat d'Efficacité Énergétique)	21 030,34 €

546 340,95 €

Maîtrise d'ouvrage bornes Mouv'Oise

310 253,03 €

Travaux installation bornes	256 925,32 €
Frais d'électricité, de supervision...	289 415,63 €

Participation collectivités,	125 960,03 €
Subventions	40 320,00 €
Recette usagers (électricité, badges...)	143 973,00 €

11 915,34 €

Achats d'énergie

19 604,92 €

AMO Groupement d'achat	7 500,00 €
Pénalités	4 415,34 €

Frais adhésion	19 604,92 €
----------------	-------------

2 721 229,17 €

Frais de personnel et de fonctionnement

130 438,27 €

Hors opérations d'ordre et de résultats

Cette situation financière maîtrisée et saine a permis au syndicat, dans le contexte de crise énergétique, de revaloriser ses modalités d'accompagnement et de financement des communes et EPCI dans leurs travaux d'amélioration et de performance sur les réseaux électriques et éclairage public.

Le syndicat intervient également, dans le cadre d'études ou de travaux, pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics (télégestion) et réaliser des installations d'énergie renouvelable (photovoltaïque, réseau de chaleur).

Pour assurer la pérennité de ses finances et de ses actions en faveur des communes, le Syndicat s'attache à rechercher et mobiliser les diverses sources de financement disponibles (Plan de Relance, ACTEE...).

Autre axe de diversification des ressources (annoncé en 2021), le SE60 s'est engagé dans des investissements d'avenir, générateurs de recettes à terme. Le SE60 s'est ainsi porté acquéreur de 750 actions de la SEM Energie Hauts de France pour un montant de 750 000 €.

Les études préalables aux opérations de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque) ont été lancées. Les premières recettes de vente d'énergie sont escomptées pour 2024.

MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES EN ADEQUATION DES BESOINS

RESSOURCES HUMAINES (RH)

+4 agents

67% de contractuels

40 ans de moyenne d'âge

59% en catégorie A

Un regain d'énergie : 38 agents font la force du SE60 au 31 décembre 2022, (dont 1 vacataire et 3 apprentis).

La croissance constante des effectifs est liée au développement des activités du syndicat. Elle est liée à la mutation et l'évolution des compétences exercées.

La transition va se poursuivre en 2023 avec la structuration de l'organigramme qui se dessine au rythme des nouveaux modes de fonctionnement. Pour renforcer la montée en puissance d'une organisation maîtrisée, les Responsables deviennent des Directeurs, valorisant ces postes stratégiques.

En 2022, l'évolution des compétences engendre une situation atypique, il y a désormais plus d'effectifs contractuels que de titulaires, avec une prépondérance des agents de catégorie A. Les agents issus du privé représentent 70% du personnel et s'acclimatent à la culture territoriale et celle du syndicat en amenant leur technicité au service des activités et des collectivités.

CONSERVER ET DÉVELOPPER UN HAUT NIVEAU DE COMPÉTENCES

La formation est un levier que le syndicat privilégie, dans l'intérêt de la montée en compétence. Avec 131,5 jours de formation, les chiffres de 2022 sont meilleurs que ceux de 2021 malgré une reprise post pandémie avec de longues listes d'attente et des annulations récurrentes des centres de formation.

CONSOLIDER LA COHÉSION D'ÉQUIPE

Les mouvements de personnel ralentissent (3 départs et 8 arrivées) et la fidélisation des ressources humaines est une priorité dans un contexte national tendu pour recruter et pérenniser : **48,7% des agents ont moins de 2 ans d'ancienneté.**

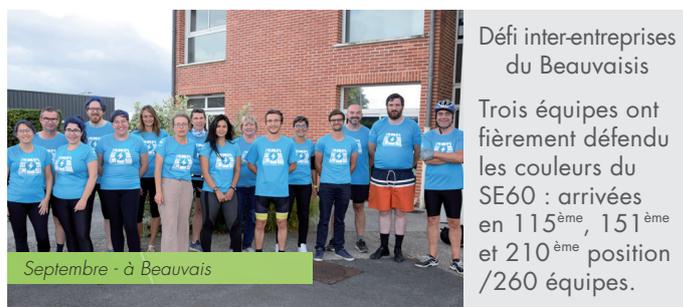
Pour fédérer les équipes et conserver l'ADN du SE60, les rassemblements autour d'événements collectifs, tels que le séminaire ou le défi inter-entreprises, sont des instants appréciés de tous.

Séminaire du SE60

La matinée a été dédiée à des ateliers thématiques de travail, l'après-midi aux enjeux climatiques sous forme d'animations pédagogiques.



Octobre - à Chaumonten-Vexin



Défi inter-entreprises du Beauvaisis

Trois équipes ont fièrement défendu les couleurs du SE60 : arrivées en 115^{ème}, 151^{ème} et 210^{ème} position /260 équipes.

Septembre - à Beauvais

AFFAIRES JURIDIQUES (AJ)

Le service a été fortement sollicité, entre la croissance des activités et les marchés de travaux énergie.

Le service a rédigé, contrôlé et diffusé 182 actes administratifs (+22).

La politique d'achats s'inscrit dans la logique de maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'investissement, tant pour les collectivités que pour le syndicat lui-même.

Le syndicat a conclu 17 marchés publics (7 en 2021). Cette forte hausse est liée au développement des projets PV (+10 en 2022): 8 accords-cadres, 7 marchés subséquents et 2 consultations.

Le changement de trésorerie (de Trésorerie Municipale de Beauvais à Paierie Départementale de l'Oise) a impacté la charge de travail du service avec la rédaction de 35 avenants (3 en 2021).

SYSTÈMES D'INFORMATIONS (SI)

Le service SI, composé de deux développeurs, répond aux enjeux des métiers qui caractérisent l'activité du syndicat.

Le service SI a poursuivi son accompagnement auprès des services dans la numérisation de leurs activités. Son objectif est d'améliorer les outils numériques qui contribuent à l'efficacité des activités.

Les projets ont été principalement dédiés au :

- développement des outils de gestion des activités du pôle énergie permettant le suivi opérationnel (études, faisabilité, opportunités, travaux...).
- regroupement des outils en un seul, pour optimiser la visibilité des données.

COMMUNICATION

Avec le contexte de tension des marchés de l'énergie, les sollicitations ont été nombreuses. Le syndicat a concentré sa communication sur son accompagnement auprès des collectivités pour mener des actions à court et moyen termes pour contenir au mieux la hausse des prix.

Cette visibilité inédite a conduit à la parution d'une quarantaine d'articles dans la presse locale, relatant l'activité du SE60 auprès de ses collectivités.

La présence sur les réseaux sociaux a doublé avec 109 post publiés sur Twitter et LinkedIn (50 en 2021) qui ont comptabilisé plus de 58 500 vues, dont les 2/3 sur LinkedIn.



ÉVÈNEMENTS MARQUANTS 2022



Mars

[TÉMOIGNAGE] ACTEE Tour : Intervention de Quentin Mérel, Directeur du pôle énergie du SE60, à la table ronde « Connaître son patrimoine pour maîtriser ses consommations ». Échanges et questions réponses avec la soixantaine d'élus présents pour cette étape dans les Hauts-de-France.



Avril

[PARTENARIAT] avec la communauté d'Agglomération du Beauvaisis et la Ville de Beauvais : mise en œuvre du PCAET, plan de solarisation du patrimoine et candidature commune au programme ACTEE 3 pour mobiliser 170 k€ pour des actions d'efficacité énergétique.



Avril

[PARTENARIAT] Visite de Madame Noura Kihal-Flégeau Sous-Préfète de l'arrondissement de Clermont au SE60, dans le cadre du plan France Relance, un soutien à l'investissement de 2M€ pour les projets de nos collectivités :

- 19 projets photovoltaïques
- 8 installations de télégestion
- 21 bornes Mouv'Oise (Dotation FACE)



Mai

[TÉMOIGNAGE] « Rencontres rurales de l'Énergie » au SDE76 : intervention à la table ronde de Fabienne Cuvelier Présidente de la communauté de communes de la Picardie Verte, Frédérique Charley DGS à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis et à la Ville de Beauvais et de Éric Guérin Président du SE60.

Une belle journée aux côtés de Cécile Sineau-Patry Présidente du SDE76 et Laurent Favreau Président du SyDEV sur la coopération et la synergie entre les collectivités et les partenaires de la transition énergétique pour faire face aux enjeux économiques et écologiques.



Mai

[TÉMOIGNAGE] Communauté de communes des Lisières de l'Oise : présentation des projets de transition énergétique portés avec le syndicat aux élus du territoire : installation de panneaux photovoltaïques à Couloisy et des premières bornes Mouv'Oise.

ACTEE : Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique.
 PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial.
 FACE : Fonds d'Amortissement des Charges d'Électricité.
 SDE76 : Syndicat Départemental d'Énergie de Seine-Maritime.
 SyDEV : Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement de la Vendée.



Juin

[TÉMOIGNAGE] Métha Tour GRDF : les élus du SIDEAC ont profité de l'étape à Beauvaisis pour découvrir les projets de transition énergétique portés par le SE60 pour ses collectivités.



Juillet

[PARTENARIAT] Clermont est la 1^{ère} commune de l'Oise à bénéficier du dispositif « Intracting ».

La Banque des Territoires apporte 520k€ à la Ville de Clermont au titre du dispositif « Intracting » pour l'accompagner dans des travaux d'efficacité énergétique sur 14 bâtiments municipaux.



Septembre

[INAUGURATION] Embellissement du poste de transformation à Coyo-la-Fôret. Dans le cadre d'une action RSE, la réalisation de cette fresque a bénéficié du financement d'Enedis et du SE60 à hauteur de 3000€.

SIDEAC : Syndicat mixte de l'énergie du Cambrésis.
 RSE : Responsabilité Sociétale et Environnementale.
 CCPOH : Communauté de communes des Pays d'Oise et d'Halatte.
 CCI Oise : Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise.
 CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement.



« transition énergétique/écologique et ses conséquences économiques, sociales et politiques »
 Avec la participation de :
 Clément Bousquet – Directeur CBG Territoires
 Eric Guérin – Président SE60
 Lionel Olivier – Vice président de l'UMO
 Alain Vasselle – Président de l'UMO



Octobre

[TÉMOIGNAGE] Congrès des Maires de l'Oise : centré sur les points de repère et les solutions face à la crise énergétique, Éric Guérin est intervenu à l'unique table ronde pour permettre aux communes d'agir à court et à moyen termes.

Une expertise et une ingénierie du SE60 reconnues et saluées par les témoignages d'élus présents.

[SALON] L'assemblée générale de l'UMO est également l'occasion pour les élus d'échanger avec les équipes du SE60.



Octobre

[SALON] Journée du développement durable à la CCPOH : à destination du grand public pour parler énergie, consommation, écogeste et climat. En plus d'y tenir un stand, le service de planification du SE60 a animé deux conférences thématiques pour sensibiliser les élus et le public présents.



Octobre

[TÉMOIGNAGE] Les rendez-vous de l'énergie de la CCI Oise : Eric Guérin est intervenu à la conférence dédiée aux enjeux du changement climatique. Le Président y a notamment présenté le bénéfice d'agir sur les bâtiments en définissant une stratégie d'investissement pluriannuelle.



Novembre

[TÉMOIGNAGE] « Les rencontres de l'Oise rurale » du Conseil Départemental de l'Oise : Quentin Mérel, Directeur du pôle énergie est intervenu à la table ronde « Les nouveaux dispositifs d'aide aux communes : la transition énergétique du patrimoine communal et la lutte contre les inondations ». Objectif : orienter les collectivités dans les actions prioritaires et de long terme à mettre en œuvre.



Novembre

[PARTENARIAT] Congrès des Maires de France à Paris : signature innovante et sans exclusivité, du partenariat « public-privé » avec l'opérateur Station-e, pour des territoires encore plus mobiles, connectés et attractifs. Sous le parrainage de Caroline Cayeux, Ministre déléguée en charge des collectivités territoriales. Objectif : développer les futures infrastructures de recharge pour véhicules électriques en optimisant les fonds publics et placer les bornes au bon endroit.



Novembre

[SIGNATURE] Pose du 1^{er} PV à Breteuil : lancement du chantier photovoltaïque au Centre Aquatique P. Loisel. En présence de Jean Cauwel Président de la Communauté de communes de l'Oise Picarde, Eric Guérin, Noura Kihal-Flégeau Sous-Préfète de l'arrondissement de Clermont, Nicole Cordier Conseillère Départementale et Victor Habert-Dassault Député.

Focus page 11



Décembre

[TÉMOIGNAGE] Journée sur l'éclairage public à Précy-sur-Oise : organisé par le CPIE, cet événement dédié aux actions de sobriété lumineuse, fut l'occasion pour Guillaume Morel, Directeur du pôle réseaux, de présenter les solutions techniques et les subventions du syndicat pour rénover l'éclairage public.

ABONNEZ VOUS ET SUIVEZ EN DIRECT LES ACTUALITÉS DU SE60



@seoise



/se60



SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

9164, avenue des Censives - 60000 TILLÉ
Tél : 03 44 48 32 78 - Fax : 03 44 48 32 81
se60@se60 - www.se60.fr